



Chailly en Brie, le 10 février 2021

Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA,

Les personnels, réunis en assemblée générale lundi 8 février, étaient consternés de voir que la situation décrite fin décembre dans un précédent préavis de grève n'a que trop peu évoluée.

Nous constatons que :

- pour les enseignants, une fois de plus, il a fallu que nous fassions nous-même le travail de mise à plat des emplois du temps et des fiches de service, et qu'à ce jour, les incohérences, les erreurs, n'ont pas été rectifiées.

- pour les personnels ATLS, il n'existe toujours pas de fiche de poste correcte précisant les missions de chacune.

Notre revendication d'une meilleure communication en terme d'efficacité et de cordialité, n'a pas été entendue.

La médiation demandée au chef du SRFD, M. Hemery, si elle a bien eu lieu le 26 janvier dernier, n'a manifestement pas permis de résoudre les dysfonctionnements évoqués.

Cette situation ne peut plus durer.

Les sections syndicales du SNETAP-FSU et de la CGT Agri au sein de l'EPLEFPA de La Bretonnière, déposent une nouvelle fois un préavis de grève pour le jeudi 4 mars prochain. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de l'établissement.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA, de répondre aux attentes urgentes des personnels.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA, du total engagement des personnels au service de l'Enseignement Agricole Public.

Virginie Peron  
Secrétaire de section Snetap-FSU

Aude Canale  
Secrétaire de la section CGT AGRI  
Secrétaire régionale